



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU

### 13 JANVIER 2020

# N° 01



#### Nombre de conseillers en exercice : 14

Etaients présents : Mrs FICHET Serge, VITALI Yannick, GUERIN Dominique, Mmes LIARD Bernadette, BOUDEAU Nathalie, GENTREAU Edith, PLUCHON Maryvonne, Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain

Absents excusés : Mme BEAUNE Alexandra, BROSSET Marie et CHARMAIN Gisèle, Mr AUVINET Cyrille

Absent : Mr BOURASSEAU Christophe

Pouvoir : Mme BROSSET Marie à Mme PLUCHON Maryvonne

Secrétaire de séance : Mr ROBERT Sylvain

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019 est adopté à l'unanimité

#### ● BASE DE LOISIRS DE LA TRICHERIE

##### Projet communication avec les commerçants

Au cours de l'année 2019, plusieurs rencontres ont été organisées entre les acteurs commerçants de la Tricherie et la commission « tourisme-Tricherie » pour définir un projet de communication commune « acteurs, municipalité ».

Après présentation de l'avancée de ces travaux, le conseil municipal décide de poursuivre ce projet commun avec les acteurs commerçants du site.

##### Gestion des arbres dans l'aire de pique-nique

Mr le Maire rappelle qu'un plan de gestion des arbres a été réalisé par la Chambre d'Agriculture au cours de l'année 2019.

Afin de régénérer la faune et la flore de l'aire de pique-nique de la Tricherie, il est préconisé de fermer certaines zones pendant plusieurs années afin de régénérer la faune et la flore.

Après débat sur la mise en place des zones concernées et sur la gestion de la circulation à l'intérieur de l'aire de pique-nique, le conseil municipal décide de reporter la décision.

#### ● AMENAGEMENT CHEMINEMENT DOUX VERS LA GAUTRIE-LA GUIDERIE

##### Demande de subvention auprès du Conseil Régional

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un cheminement doux (piétons-cyclistes) entre la sortie de l'agglomération route de St Fulgent jusqu'au lieu-dit « La Gautrie », le conseil municipal

autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du contrat de ruralité.

### Autorisation de dépense avant le vote du budget

Lors de la réunion du 7 octobre dernier, le conseil municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre à l'Agence de Service aux Collectivités Locales pour les travaux d'aménagement d'un cheminement doux vers La Gautrie-La Guiderie.

Afin de régler la facture reçue fin décembre et correspondant au 1<sup>er</sup> acompte de la maîtrise d'œuvre, le conseil municipal décide de prévoir les crédits budgétaires avant le vote du budget.

### ● **DEMANDE DE SUBVENTION « OPERATION FACADES »**

Dans le cadre des subventions accordées pour le ravalement de façades, et en complément de celle versée par la communauté de communes, le conseil municipal donne son accord au versement de la somme de 150 euros à Mr Jean-Yves BREMAND, propriétaire de l'immeuble situé 5 rue du Calvaire

### ● **TRAVAUX DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC – ANNEE 2020**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition fournie par le SYDEV pour le renouvellement du contrat d'entretien de l'éclairage. Pour l'année 2020, le montant de la participation de la commune s'élève à 4 062,40 euros pour 319 lampadaires, pour 3 visites d'entretien par an.

Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien avec le SYDEV.

### ● **DEMANDE CELLULE COMMERCIALE**

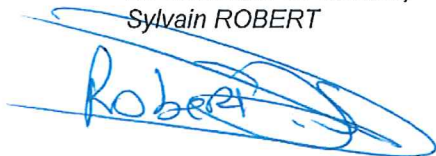
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité par un particulier qui étudie la possibilité de louer un local afin d'y exercer une activité professionnelle de service et qu'il a proposé l'ex-magasin « votre marché » actuellement vacant. Le conseil municipal a donné un avis favorable pour poursuivre la réflexion avec ce porteur de projet.

**Le Conseil Municipal SOUHAITE LA BIENVENUE à Mme Marie ARNOULT, nouvelle gérante du cabinet de tatouage « Chimer Ink » 2 place de l'Eglise**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Lundi 3 Février 2020 à 20 h 30

MESNARD LA BAROTIERE, le 13 janvier 2020

*Le Secrétaire de Séance,  
Sylvain ROBERT*



*Le Maire,  
Serge FICHET*



## ETAT CIVIL

**DECES:** Mme Anita MOYON BRIEAU, Talmont Saint Hilaire, décédée le 07/01/2020 à la Roche sur Yon, conseillère municipale de 1983 à 1989, puis adjointe à la mairie de Mesnard de 1989 à 2001

Henri Le PELETIER Marquis de ROSANBO, décédé le 01/01/2020 à Bieuzy.

## INFORMATIONS

### RANDONNEE SECOURS CATHOLIQUE

Une randonnée pédestre organisée par le Secours Catholique aura lieu le **dimanche 16 février 2020, à Vendrennes.**

Inscriptions à 14 heures à la salle Vendrina.

Participation de 4 € et gratuit pour les enfants.

Circuits de 9,5 kms avec départ à 14h30 et de 5,5 kms avec départ à 15 heures. Café au départ et verre de l'amitié avec brioche à l'arrivée.

Possibilité de rester à la salle pour jeux divers.

### ECOLE PRIVEE ST CHARLES

#### **INSCRIPTIONS**

Si votre enfant est né en 2017 ou 2018 et que vous souhaitez l'inscrire à l'école privée St Charles à compter de la rentrée prochaine, nous vous invitons à un temps de rencontre le **vendredi 7 février 2020 de 17h à 19h.**

Nous évoquerons avec vous, les conditions d'accueil de votre enfant et les modalités d'inscription. Au plaisir de vous rencontrer prochainement

Florence CORNU - Chef d'Établissement

#### **COLLECTE DE PAPIERS**

L'Ecole Saint-Charles effectue une collecte de papiers et journaux le premier week-end de février, en face la salle de sport.

### PERMANENCES DU SAMEDI MATIN

A compter du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 mars, le secrétariat de mairie sera ouvert 1 samedi sur 2 de 9h à 12h soit : les 25 janvier, 8 et 22 février et 7 et 21 mars. Les permanences élus auront lieu les mêmes jours de 9h30 à 10h30.

#### **Permanences Maire et adjoints samedi de 9h30 à 10h30**

\*\*\*\*\*

25/01/2020 : Maire  
08/02/2020 : Dominique GUERIN  
22/02/2020 : Maire  
07/03/2020 : Yannick VITALI

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune **jusqu'au 7 février 2020.**

Les jeunes atteignant 18 ans seront inscrits d'office dans le répertoire unique par l'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e) dans la commune, cliquer sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Merci aux personnes ayant changé d'adresse dans la commune de bien vouloir se faire connaître en mairie.

### DEPOUILLEMENT DES VOTES AUX MUNICIPALLES

Les personnes intéressées pour effectuer le dépouillement des votes au scrutin du 15 mars 2020, à 18h peuvent s'inscrire en mairie au 02.51.66.02.74 ou par mail à [mairie@mesnardlabarotiere.fr](mailto:mairie@mesnardlabarotiere.fr)

### RADIO RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Vendée Eau, le service public de l'eau potable a mandaté son délégataire VEOLIA, pour équiper les compteurs d'eau des abonnés de Mesnard la Barotière, d'un dispositif de radio-relève, à partir du 3 février 2020. Ce système de relève à distance permettra de connaître 2 fois par an l'index de votre compteur, simplement en passant dans la rue. Les abonnés vont recevoir un courrier explicatif dans leur boîte à lettres

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**

**(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)**

- **EN MAIRIE**
- **PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR**
- **PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020**